

Un drapeau, ou deux ?

Article publié au mois de juin 2 009 dans le numéro 14 d'EtincelleS ;
Jean-Pierre Combe

Lorsqu'en 1956 je suis devenu communiste, les camarades qui m'accueillaient ont saisi je ne sais quelle occasion pour attirer mon attention sur certains signes largement connus des peuples, et qui invoquent telle ou telle tradition, telle ou telle valeur, avec suffisamment de force pour que dans un rassemblement, l'apparition du signe, c'est-à-dire par exemple le fait que l'un des membres de l'assistance le brandisse, l'arbore, le chante ou le nomme, provoque dans le rassemblement un comportement par lequel chacun de ses membres exprime qu'il participe de cette tradition ou que ces valeurs sont les siennes ; ces signes sont les symboles.

Contrairement aux anarchistes qui affectent de briser tout symbole et d'en jeter tous les fragments à la poubelle, les communistes prennent les symboles pour ce qu'ils sont : des signes qui expriment des modalités de l'être-collectif de l'humanité, et dont le sens dépend des femmes et des hommes qui y adhèrent. Les communistes refusent de diviniser les symboles, de les rendre inaccessibles ; devant un symbole, ils prennent le parti de la vérité : ils explicitent son sens, au risque de passer pour iconoclastes ou pour imperméables à la poésie, parce qu'il est plus important de permettre à chaque travailleuse et à chaque travailleur d'en devenir le maître, et parce qu'il faut interdire à quiconque d'utiliser ou de provoquer la présence d'un symbole quel qu'il soit pour mettre fin à une discussion dont il redoute les conclusions. Cet enseignement de mes camarades venait tout de suite après celui qui concernait les grèves, le droit de grève et le droit de manifester : c'est à partir du caractère collectif de la grève qu'ils ont posé devant moi, et à mon intention, le problème des symboles.

Certes, ce problème est philosophique, et ils ne se sont pas privés de me le rappeler ; mais depuis lors, je considère que c'est l'une des premières questions qu'un militant du mouvement populaire révolutionnaire doit développer devant tout nouveau militant, quel que soit son âge, quelle que soit la classe de la dernière année de sa scolarité ou de ses études, et même s'il ne sait pas écrire.

Devant les questions théoriques du marxisme et devant toutes celles que pose explicitement ou non l'œuvre de Lénine, les agrégés renâclent bien souvent : pour m'enseigner ces questions de philosophie, j'ai eu d'excellents professeurs aux mains calleuses ; je ne suis pas le seul : c'était alors courant dans le parti communiste français ; dans l'extrême confusion qui règne aujourd'hui, il est bon de le rappeler.

Le numéro 29 d'*Initiative communiste* met en regard l'un de l'autre deux articles qui posent un problème de signification symbolique de première importance : *avons-nous un drapeau, ou deux ?* Il est important de poser cette question, et il est important de la discuter jusqu'à sa conclusion. Pour y contribuer, j'aborderai autrement cette question : *Le drapeau bleu-blanc-rouge et le drapeau rouge sont miens tous les deux : chacun d'eux me parle. Que me disent-ils ?*

D'abord le drapeau rouge :

L'image photographique du Reichstag sur lequel flotte l'emblème de l'Union des

Républiques Socialistes Soviétiques me rappelle glorieusement la victoire remportée sur les fascismes en 1945, et en même temps, ce drapeau rouge me rappelle impérieusement que les conditions de cette victoire furent une guerre longue et sanglante pour laquelle les miens, sur la quasi totalité du continent européen, ont payé le prix fort : cette victoire fut celle des peuples, et pour elle, les communistes ont fait les plus grands sacrifices.

Mais aussi, il me demande de ne jamais oublier, ni laisser oublier, pourquoi ce sont précisément les miens qui ont payé le prix fort, et pas les exploités ! C'est de cela que je veux parler à mon tour.

Le drapeau rouge me parle de la revendication ouvrière de classe, que la classe ouvrière porte collectivement devant la justice des hommes en l'absence de tout tribunal compétent pour la recevoir : comme il est impossible de constituer un tribunal de cette compétence, la revendication ouvrière de classe interpelle la conscience humaine collective de la société dans laquelle elle se manifeste concrètement.

Mais qu'est-ce que c'est que la conscience humaine collective ? C'est un mouvement de l'esprit qui se manifeste au cours de l'histoire en tranchant les conflits collectifs qui traversent entièrement les sociétés et dans lesquels les tribunaux sont incompétents, ou dépassés par un mouvement populaire trop puissant ; dans tous les cas où elle a été rendue, la sentence de la conscience humaine collective a porté atteinte aux intérêts et à la position de la classe qui domine la société. Aujourd'hui, les tribunaux, tous les tribunaux, sont incompétents pour résoudre le conflit qui traverse les sociétés : c'est bien la conscience humaine collective qu'il faut saisir.

En général, les sentences de la conscience humaine collective ne sont pas dites ni écrites, mais leurs effets s'inscrivent dans l'évolution des sociétés, et les principaux de ces effets sont les révolutions. La tâche des historiens est d'écrire a posteriori les sentences que la conscience humaine collective a rendues, et que l'humanité a inscrites dans sa vie comme autant de modifications de sa configuration sociale.

Donc, le drapeau rouge me demande de convoquer la conscience humaine, qui est **le seul** tribunal compétent pour recevoir la revendication ouvrière et pour en juger, mais qui est un tribunal insaisissable. Etre communiste signifie pour moi que j'ai pris le parti d'accéder à cette demande : comment faire ?

Je peux trouver dans l'histoire d'un précédent nombre d'idées concrètes qui me permettront de le concevoir ; il s'agit de la révolution qui s'est faite en France de 1788 à 1794 ; cette révolution est la somme des effets inscrits en lettres de feu dans notre histoire sociale d'une sentence rendue par ce tribunal insaisissable. Or, c'est au cours de cette révolution, ni avant, ni après, que le drapeau rouge a pris le sens de représenter la revendication collective des femmes et des hommes qui ne peuvent pas vivre s'ils ne trouvent pas à vendre leur force de travail.

Comment cela s'est-il passé ?

Sous l'Ancien régime, le drapeau rouge appartenait au roi ; le rouge a même été quelques temps la couleur du champ sur lequel étaient brodées les fleurs de lys ; pendant les deux derniers siècles de l'ancien régime, les forces armées du roi étaient dotées du drapeau rouge ; elles en usaient, au moins en cas d'émeutes, chaque fois que le gouverneur, fondé de pouvoir du roi, constatait que l'émeute devenait dangereuse : lever le drapeau rouge, c'était mettre en vigueur la loi martiale, laquelle suspendait

toutes les autres lois et permettait aux forces armées du roi de tirer sans autre sommation. Le drapeau rouge levé était la dernière sommation avant l'ouverture du feu qui est de tous temps, chacun le sait, la dernière raison des rois.

Du point de vue du peuple, le drapeau rouge annonçait la mise en œuvre sans limite du pouvoir répressif : c'était le symbole du pouvoir illimité du souverain.

Or, une idée force de la Révolution était de rendre le peuple souverain, et son premier acte révolutionnaire avait été de proclamer une Déclaration selon laquelle *tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits*, c'est-à-dire, jouissent de leur naissance à leur mort, à *égalité les uns avec les autres*, des droits que la déclaration énumère. C'est la **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen**, dont la Révolution a inscrit la démarche dans nos mentalités populaires.

Mais les membres du peuple sans propriété, les Sans-Culottes n'étaient pas éligibles aux assemblées délibérantes de la Révolution : les Etats généraux, donc la Constituante, ne comptaient que des aristocrates, des ecclésiastiques souvent aristocrates eux-mêmes, et des bourgeois suffisamment riches pour payer l'impôt au roi ; pour être élu à la Législative, il fallait aussi contribuer directement aux finances de l'état ; pour être élu à la Convention nationale en septembre 1792, il fallait être assez riche pour porter la culotte, qui est le plus cher des vêtements masculins : seule la bourgeoisie a légiféré l'instauration de la république.

Il s'en suit que *la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen valait promesse faite au peuple par les catégories fortunées*. Et dès la première année révolutionnaire, bien des événements démontrèrent que les promesses que pouvaient faire les législateurs ou les gouvernants ne valaient rien, notamment en économie, où les nouvelles lois conduisaient directement à violer le simple droit de vivre des membres du peuple en plaçant les prix des denrées les plus vitales hors de portée de ceux que seul pouvait nourrir le salaire de leur travail quotidien.

Le peuple ne restait pas sans réagir devant ces agressions qu'il subissait : les manifestations de ses membres revendiquant leur droit de vivre se sont multipliées au cours de l'hiver et du printemps de 1791 à 1792 ; les plus nombreuses se dressaient contre les lois qui libéralisaient le commerce des grains, dont les conséquences immédiates étaient invariablement de permettre aux négociants en grain les stockages spéculatifs, de raréfier la présence des céréales sur les marchés où s'approvisionnaient les artisans boulangers et de renchérir le pain hors de toute mesure ; il y en eut aussi d'importantes dont l'objet était d'intervenir dans les débats législatifs ou dans les décisions de l'exécutif.

Les autorités instituées au nom des nouvelles lois ne restaient pas sans réagir contre ces manifestations ; elles les ont souvent réprimées dans le sang, en continuant le rite de la loi martiale : un exemple en est la fusillade d'une manifestation populaire apportant sur l'Autel de la Patrie, dressé au Champ de Mars depuis le 14 juillet 1790, une pétition revêtue de six mille signatures qui réclamait que la fuite du roi, heureusement arrêtée à Varennes, soit sanctionnée par sa déchéance ; cette fusillade fut exécutée le 17 juillet 1791 en vertu de la loi martiale que mettait en vigueur le maire de Paris, le grand bourgeois Bailly, en brandissant le drapeau rouge ; elle était commandée par La Fayette, l'aristocrate qui commandait la milice bourgeoise appelée garde nationale.

Il en résultait un cycle de manifestations populaires et de répressions, qui confirmait à chacun que les possédants, exerçant le pouvoir, considéraient les promesses faites au peuple comme nulles et non avenues ; c'est alors que les manifestants ont retourné la signification du drapeau rouge et l'ont repris : une tradition rapporte que le premier drapeau rouge révolutionnaire arboré par une manifestation populaire portait l'inscription ***Loi martiale du peuple souverain contre la liberté du commerce des grains***. Le 10 août 1792, pour obtenir la mise du roi sous les verrous, les Sans-Culottes parisiens insurgés brandissent un drapeau rouge marqué de l'inscription : ***Loi martiale du peuple souverain contre la rébellion du pouvoir exécutif***. Une chanson sociale composée un peu plus d'un siècle plus tard célèbre ce premier événement en lui associant la révolution de février 1848, la Commune de Paris, la Révolution russe d'octobre 1917 et la libération révolutionnaire du travail, qui brisera définitivement l'exploitation qu'imposent aux travailleurs ceux qui ont assez de biens pour ne pas travailler eux-mêmes :

premier couplet :

Il apparut dans le désordre
Parmi les cadavres épars
Contre nous le parti de l'ordre
Le brandissait au Champ de Mars !

refrain :

Le voilà, le voilà, regardez :
Sur la foule immense qui bouge,
Il jette ses flots empourprés,
Osez, osez le défier !
Notre superbe drapeau rouge
Rouge du sang de l'ouvrier ! (bis)

deuxième couplet :

Mais planté sur les barricades
Par les héros de Février,
Il devint pour les camarades
Le drapeau du peuple ouvrier !

Troisième couplet :

Quand la deuxième république
Condamna ses fils à la faim,
Il fut de la lutte tragique
Le drapeau rouge de Juin !

Quatrième couplet :

Sous la Commune il flotte encore,
Il entraîne ses bataillons
Et rougit sa dernière aurore

Du sang vermeil de ses haillons !

Cinquième couplet :

Les braves marins de Russie,
Contre le tzarisme en fureur,
Ont fait flotter jusqu'en Asie
Notre drapeau libérateur !

Sixième couplet :

Un jour sa flamme triomphale
Luira sur un monde meilleur,
Déjà l'Internationale
Acclame sa rouge couleur !

La signification de ce premier drapeau rouge révolutionnaire est clairement politique : le peuple agissant en tant que souverain lève le drapeau rouge pour signifier qu'il met la loi martiale en vigueur afin de suspendre les lois ou de censurer les ministres qui lui portent préjudice ; c'est ainsi qu'il dénonce la loi de liberté du commerce des grains, et c'est ainsi qu'il impose au pouvoir exécutif qui s'y refusait l'internement du roi.

Dans ces années, d'avoir repris le drapeau rouge donnait au peuple une force qui s'est imposée jusque là où la bourgeoisie légiférait : dès l'hiver 1792 la Convention, dont la majorité est soucieuse de conclure une alliance avec le peuple, inscrira cet usage populaire du drapeau rouge et de la loi martiale dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de l'an 1 de la République : c'est le droit à l'insurrection.

Acte politique, lever le drapeau rouge est alors en même temps un acte de lutte de classe, par les faits incontestables que la loi est faite par les classes exploiteuses dont tous les ministres sont membres et que le peuple, qui n'est pas représenté dans les assemblées constituantes et légiférantes, compte parmi ses membres *toutes les ouvrières et tous les ouvriers* ; cet acte de lutte de classes n'affirme pas que la classe ouvrière est en voie d'organisation, bien que dans les faits de cette époque, ce processus commence ; par contre, il rejette clairement les exploités hors du peuple, dénonce explicitement et combat frontalement leur mainmise sur le gouvernement.

Lorsque par la suite, les organisations ouvrières naissantes choisirent le drapeau rouge pour drapeau des luttes ouvrières, elles n'ont fait que confirmer et rendre durable la signification donnée à ce drapeau par les manifestations populaires de la Révolution, et elles n'ont eu qu'à la compléter par le principe de la lutte organisée.

Le drapeau rouge, tous les communistes peuvent en être fiers.

Ce que me dit le drapeau bleu-blanc-rouge

• des objectifs bourgeois dans la révolution :

En 1788, la convocation des Etats généraux avait enclenché le processus de la Révolution : ce fut dès l'automne le début de révoltes au cours desquelles les paysans,

domaine par domaine, prenaient possession des titres de la propriété nobiliaire et les détruisaient par le feu (il n'y eut que très peu de châteaux détruits, et en général, les « nobles » propriétaires des châteaux n'ont pas été tués) ; ces révoltes s'étendant au cours de l'hiver et du printemps, ont créé le climat qui régnait en mai 1789, lorsque se réunirent les Etats généraux : la revendication du doublement de la représentation du Tiers Etat, puis la controverse sur le vote par tête ou par ordre, enfin le Serment du Jeu de Paume montrèrent alors que le processus révolutionnaire bouleversait les institutions du royaume : le besoin d'un symbole nouveau pour un royaume qui n'était déjà plus celui de l'ancien Régime se faisait sentir.

Le 14 juillet 1789, une rébellion des Sans-Culottes parisiens assiégeait et prenait la prison du Roi, la Bastille : cet événement montrait à la bourgeoisie que le peuple de Paris respirait le même air que les paysans, et que le mouvement résultant était en mesure de la déborder, emmenant la révolution au-delà des objectifs bourgeois, jusqu'à porter atteinte à ses intérêts, peut-être même à la propriété bourgeoise : il devenait urgent pour elle de conclure une alliance avec le roi, qui gardait la légitimité de commander aux forces armées ; il fallait en même temps inventer un symbole pour cette alliance, afin de la rendre active le plus vite et le plus profondément possible.

C'est au plus tard le 15 ou le 16 juillet que ce symbole fut inventé, sous la forme d'une cocarde obtenue par superposition de la cocarde royale, qui était blanche, et d'une cocarde aux deux couleurs de la bourgeoisie parisienne, celles de l'ancienne confrérie des marchands d'eau, le bleu et le rouge. La cocarde tricolore fut remise au roi le 17 juillet par La Fayette, en présence de Bailly, devenu maire de Paris le 15 juillet, deux jours avant.

La cocarde tricolore devenait ainsi le symbole de l'état bourgeois que la bourgeoisie entendait construire au moyen de la révolution, en même temps qu'elle symbolisait bien la manière dont elle voulait s'y prendre : passer avec le roi une alliance aux termes de laquelle elle maintiendrait le royaume tout en prenant en mains ses leviers de commande. A cette fin, le royaume d'Angleterre pouvait lui servir de modèle.

La garde nationale parisienne était alors fermement tenue en mains par la bourgeoisie : presque tous ses étendards revêtirent bientôt les trois couleurs bleue, blanche et rouge, dans des dispositions diverses qui souvent, donnaient à la surface blanche la forme d'une croix.

- **des royales conceptions :**

Le roi, quant à lui, concevait son règne comme un rapport d'obéissance lui liant ses sujets ; à ses yeux, la bourgeoisie n'était qu'une catégorie de ses sujets, et ne pouvait donc pas être son alliée. Son symbole restait le drapeau blanc à fleurs de lys.

- **de ce que le peuple espérait :**

Pour le peuple, la fin de l'absolutisme, c'est d'abord la fin de l'obligation d'avoir à plier le genou devant les m'as-tu-vu de l'Eglise, de la naissance et de la fortune, le droit pour chacun de vivre dignement, de regarder autrui en face, sans baisser la tête, et sans craindre que d'adopter une attitude fière lui attire comme souvent jusque-là la répression du seigneur, celle de l'évêque ou celle du roi, la réprimande publique, le

fouet, la prison ou pire encore ... Les Sans-Culottes ont adopté le bonnet phrygien, coiffure peu chère et commode, de couleur rouge, couleur vive, gaie, qui ne passe pas inaperçue et qui interpelle jusqu'à la loi ; une chanson d'alors magnifie l'insolence du bonnet phrygien ; la cocarde tricolore y trouve une place naturelle, comme affirmation des droits nouveaux, égaux à ceux de quiconque, de celui qui les porte. Les trois couleurs bleu, blanc, rouge symbolisent pour le peuple l'égalité en droits, la démarche que ce principe fonde et que l'on veut placer universellement à la base des rapports entre les humains, et la liberté que tout cela organise logiquement dans la société.

Le symbole bleu-blanc-rouge reçoit donc deux significations contradictoires : pour la bourgeoisie, c'est le symbole de l'état futur qui doit assurer et organiser sa domination sur la société, et pour les Sans-Culottes, les membres du peuple, c'est la promesse d'égalité, de liberté et de souveraineté faite au peuple, contenue dans la révolution qui commence.

Le conflit symbolique : c'est bien de lutte des classes qu'il s'agit !

Les trois années suivantes, de l'été 1 789 à l'été 1 792, sont celles du conflit entre ces deux significations :

La loi dite d'abolition des privilèges, votée pendant la nuit du 4 au 5 août 1 789, absorbe la propriété nobiliaire et la propriété ecclésiastique dans la propriété bourgeoise ; cela fait, toutes les lois économiques votées par l'Assemblée constituante, puis par l'Assemblée législative, organisent les rapports marchands et ceux de la propriété conformément aux intérêts des propriétaires vivant des revenus des propriétés que d'autres travaillent : il s'avère en quelques semaines que c'est au détriment des sujets du royaume dont la vie dépend du salaire que leur rapporte leur travail. *Les membres du peuple n'ont pas de propriétés, donc pas de droits.*

Quant aux institutions, les Constituants d'abord, puis les députés à l'Assemblée législative s'efforcent de maintenir le roi en fonction, afin qu'il apporte au parlementarisme bourgeois la garantie d'autorité que constitue la légitimité royale de commander aux forces armées. Pendant ces trois ans, le peuple aura bien des occasions de constater que cette garantie s'exerce contre lui, contre les droits de ses membres, mettant en cause leur simple droit de vivre.

Chaque jour de ces trois ans, l'activité des assemblées légiférantes apporte sur tous les plans une nouvelle preuve que la bourgeoisie au pouvoir se parjure d'avoir promis de mettre en réalité les Lumières philosophiques, et la faute principale de ce parjure est qu'elle viole délibérément le principe de l'égalité en droits de tous les habitants du royaume, réduisant à rien l'essence même de la démarche des Droits de l'Homme et du Citoyen. Les répressions sanglantes qu'elle oppose aux mouvements populaires en sont la conséquence. *La bourgeoisie n'accepte un drapeau pour la France que sous la condition que son sens soit incompatible avec la réalisation des espoirs populaires.*

Le drame révolutionnaire

L'été 1 792 est celui du drame.

Le bouillonnement populaire devient incontrôlable et s'étend à l'armée de ligne. L'un de ses officiers, Rouget de Lisle, compose en six couplets un *Chant de guerre*

pour l'Armée du Rhin et le chante pour la première fois le soir du 24 avril 1792 chez le maire de Strasbourg ; aussitôt adopté, ce chant est diffusé parmi les républicains du royaume ; il plaît, tant pour sa musique entraînante et grave que pour les paroles mobilisatrices composées par Rouget de Lisle ; de proche en proche, le peuple l'adopte.

Se voyant dépassé par le bouillonnement populaire, le roi de France appelle son cousin de Prusse à son secours : l'armée du roi de Prusse envahit le royaume au début de l'été, suivie par les aristocrates qui avaient émigré à Coblenz.

Levant le drapeau rouge de la loi martiale du peuple souverain le dix août 1792, les Sans-Culottes organisés font interner le roi. Ainsi contrainte à renoncer à l'allié qu'elle espérait, la bourgeoisie prend peur ; mais devant la menace que l'intervention des princes d'Europe fait peser sur son nouveau pouvoir politique, elle n'a pas d'autre solution que de composer avec les Sans-Culottes : la patrie en danger, on en appelle à l'intervention populaire dans tous les domaines de la vie économique et sociale qui ont quelque importance pour combattre l'invasion, on organise la manufacture populaire qui fournira aux armées de la République les quantités nécessaires d'armements et d'équipements de la plus moderne conception et de la meilleure qualité qui soit alors.

Pour les armées de la République, on lève en masse les volontaires, Cette mesure est d'importance décisive : c'est en effet la première fois que l'on ne tire pas au sort les conscrits et c'est aussi la première fois que les fils des familles riches n'ont pas le droit de s'« acheter » un remplaçant ; pour la première fois, tous les jeunes gens sont égaux devant la guerre.

En même temps, on réorganise les institutions politiques de manière à se passer du roi, et on élit une Convention nationale afin de rédiger une nouvelle constitution ; tous les propriétaires ont le droit de vote : ce n'est pas le suffrage universel, la bourgeoisie siègera à peu près seule à la Convention, mais on croit à l'avènement prochain de l'égalité politique. Ces raisons portent la force morale de l'armée à un niveau auparavant jamais atteint : *pour la première fois, l'armée se sent nationale.*

Les comités révolutionnaires appellent les provinces du royaume à envoyer à Paris des volontaires pour défendre la révolution contre l'intervention étrangère et contre l'« armée des émigrés » qui menacent Paris ; il n'est pas question de république dans les textes adoptés par les comités les plus influents, ni dans les délibérations de l'Assemblée législative, ni dans le texte du ***Chant de guerre pour l'armée du Rhin.***

Partout, les comités révolutionnaires provinciaux répondent à l'appel et mettent les volontaires sur la route de Paris ; pendant leur mouvement, ceux de Marseille chantent le ***Chant de guerre pour l'armée du Rhin*** ; mieux, ils en font un moyen d'enseigner la Nation dans toutes les régions qu'ils traversent, à toutes leurs étapes ; ils l'apprennent aux habitants ; cela leur donne l'opportunité d'ajouter des couplets à ceux de Rouget de Lisle ; parvenant ainsi à Paris, le chant de guerre pour l'armée du Rhin devient pour tous le ***Chant des Marseillais***, qui proclame la République dans son onzième couplet ; ce chant est évidemment chanté à Valmy.

L'armée nationale gagne à Valmy sa première bataille : les soldats de ligne comme les volontaires expriment leur enthousiasme aux cris de ***Vive la Nation !*** Au cours des deux années qui suivent, l'armée nationale va gagner toutes les batailles jusqu'à Fleurus et Jemmapes : l'intervention populaire a sauvé la révolution. Fleurus et Jemmapes seront les dernières victoires remportée par l'armée nationale sous

l'autorité de la République.

Confirmé le 20 septembre 1792 par la victoire de Valmy, le *Chant des Marseillais* est devenu *La Marseillaise* et compte quatorze couplets lorsqu'il revient à Paris ; la Convention vient de tenir sa première séance ; le fait est que ses quatorze couplets font de *La Marseillaise* un véritable manifeste de la révolution populaire ; qu'on en juge d'après son texte, que je tire de l'anthologie *Marseillaise, Marseillaises*, éditée par les éditions du Cherche-Midi pour la Ligue des Droits de l'Homme :

La Marseillaise
(Chant de guerre pour l'Armée du Rhin)

Refrain

Aux armes citoyens, Formez vos bataillons !
Marchons, marchons, Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons !

Premier couplet

Allons enfants de la Patrie
Le jour de gloire est arrivé
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé ! (bis)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Egorger vos fils vos compagnes ! (au refrain)

Deuxième couplet

Que veut cette horde d'esclaves
De traîtres de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ? (bis)
Français pour nous, ah, quel outrage !
Quels transports il doit exciter !
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage ! (au refrain)

Troisième couplet

Quoi des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi, des phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers ! (bis)
Grands dieux ! Par des mains enchainées
Nos fronts sous le joug se ploieraient,
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées ! (au refrain)

Quatrième couplet

Tremblez tyrans et vous, perfides,
L'opprobre de tous les partis !
Tremblez, vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix ! (bis)
Tout est soldat pour vous combattre,
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux,
Contre vous tout prêts à se battre ! (au refrain)

Cinquième couplet

Français en guerriers magnanimes
Portez ou retenez vos coups !
Épargnez ces tristes victimes
A regrets s'armant contre nous ! (bis)
Mais ces despotes sanguinaires,
Mais ces complices de Bouillé,
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère ! (au refrain)

Sixième couplet

Amour sacré de la patrie,
Conduits, soutiens nos bras vengeurs !
Liberté, liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! (bis)
Sous nos drapeaux, que la victoire
Accoure à tes mâles accents !
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire ! (au refrain)

Septième couplet

Foulant aux pieds les droits de l'homme,
Les soldatesques légions
Des premiers habitants de Rome
Asservirent les nations. (bis)
Un projet plus grand et plus sage
Nous engage dans les combats
Et le Français n'arme son bras
Que pour détruire l'esclavage ! (au refrain)

Huitième couplet

Oui déjà d'insolents despotes
Et la bande des émigrés
Faisant la guerre aux sans-culottes

Par nos armes sont atterrés. (bis)
Vainement leur espoir se fonde
Sur le fanatisme irrité
Le signe de la Liberté
Fera bientôt le tour du monde ! (au refrain)

Neuvième couplet

O vous que la gloire environne,
Citoyens illustres guerriers !
Craignez, dans le champ de Bellone,
Craignez de flétrir vos lauriers ! (bis)
Aux noirs soupçons inaccessibles,
Envers vos chefs, vos généraux,
Ne quittez jamais vos drapeaux
Et vous resterez invincibles ! (au refrain)

Dixième couplet

Peuple français, connais ta gloire,
Couronné par l'égalité
Quel triomphe, quelle victoire,
D'avoir conquis la liberté ! (bis)
Le dieu qui lance le tonnerre
Et qui commande aux éléments,
Pour exterminer les tyrans,
Se sert de ton bras sur la terre. (au refrain)

Onzième couplet

Nous avons de la tyrannie
Repoussé les derniers efforts ;
De nos climats elle est bannie,
Chez les Français les rois sont morts ! (bis)
Vive à jamais la République !
Anathème à la royauté !
Que ce refrain partout porté
Brave des rois la politique !

Douzième couplet

La France que l'Europe admire
A reconquis la liberté
Et chaque citoyen respire
Sous les lois de l'égalité. (bis)
Un jour son image chérie
S'étendra sur tout l'univers.
Peuples vous briserez vos fers
Et vous aurez une patrie ! (au refrain)

Treizième couplet

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et l'exemple de leurs vertus. (bis)
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre ! (au refrain)

Quatorzième couplet

Enfants que l'honneur, la patrie
Fassent l'objet de tous nos vœux !
Ayons toujours l'âme nourrie
Des feux qu'ils inspirent tous deux ! (bis)
Soyons unis, tout est possible !
Nos vils ennemis tomberont,
Alors, les Français cesseront
De chanter ce refrain terrible : (au refrain)

La musique de la Marseillaise est reprise par les volontaires de bien d'autres provinces pour soutenir des couplets aujourd'hui répertoriés comme *Marseillaise des Savoisiens*, *Marseillaise dunkerquoise*, *Marseillaise des fédérés bretons*, ...

La Convention nationale se réunit le lendemain de la victoire de Valmy : deux ou trois jours plus tard, les textes qu'elle adopte commencent à organiser la république et portent sa signature, mais si la République, la première de celles que la France a connues, commence alors, elle ne sera jamais proclamée autrement que dans le onzième couplet de **la Marseillaise**.

Les événements de l'été 1792 ont bouleversé le sens du symbole des trois couleurs : l'union du roi et de la bourgeoisie est balayée ; il ne reste plus de sens à ce symbole que celui que le peuple a formé autour du système conceptuel que constituent la Nation, la démarche des Droits de l'Homme et du Citoyen et la République ; en somme, celui qui fut l'essence de la victoire de Valmy. La Marseillaise n'est pas un hymne officiel : c'est le chant révolutionnaire que chantent le peuple et les volontaires.

A ce moment de notre histoire, le sens des événements est clair : ce sont les luttes populaires qui ont affaibli le sens que donnait la bourgeoisie au symbole bleu-blanc-rouge en même temps qu'elles mettaient en évidence le parjure dans l'essence du pouvoir de la bourgeoisie ; ce sont encore elles qui ont balayé l'alliance de la bourgeoisie avec le roi en tirant les conséquences de l'alliance maintenue du roi avec les rois et princes étrangers, ce que la bourgeoisie refusait de faire ; c'est comme résultat de ces luttes *populaires* que le drapeau tricolore a pris pour sens de symboliser la Nation, la démarche des Droits de l'Homme et du Citoyen et la République, et que ce sens prenait sa place essentielle dans les mentalités populaires. L'intervention *populaire* fut si profonde que la bourgeoisie n'a jamais pu, ensuite,

repandre totalement possession du drapeau bleu-blanc-rouge : aux temps des Restaurations, elle tenta de l'abandonner purement et simplement, aux temps des empires, elle tenta de le confisquer de vive force ; après avoir commis le génocide de la *Semaine sanglante* de mai 1 871, la bourgeoisie changera de politique ; exploitant la terreur née du génocide en joignant désormais l'escroquerie usurpatrice à l'usage de la force, elle s'efforcera désormais de se faire passer elle-même pour toute la nation.

Mais pour ces luttes *populaires* essentielles, notamment le dix août 1 792, et déjà auparavant, si j'en crois une tradition populaire, les Sans-Culottes organisés agissaient en vertu du droit souverain qui est désormais celui du peuple de mettre sa propre loi martiale en vigueur pour ses intérêts : arborant le drapeau rouge, ils lui donnaient son sens révolutionnaire essentiel, qui est l'appel à l'action du peuple pour ses propres intérêts, qui suspend les lois contraires aux intérêts du peuple.

Il en résulte que dans l'histoire de nos symboles, le drapeau rouge est actif dans l'essence du processus qui remplace le roi par la Nation, qui remplace l'ordre statutaire hiérarchique dont l'inégalité est l'essence par la démarche égalitaire des Droits de l'Homme et du Citoyen, qui remplace le royaume par la République : *pendant l'été 1 792, le drapeau rouge fut véritablement l'accoucheur du drapeau bleu-blanc-rouge.*

Bourgeoisie, souveraineté et nation

Il en résulte aussi que la contradiction symbolique entre les deux sens du drapeau tricolore exprime une autre contradiction, de nature sociale, profondément inscrite dans la révolution et dont l'histoire écoulée depuis 1 794 atteste la permanence dans la société française :

La bourgeoisie refuse que la nation soit le souverain ; elle veut imposer une souveraineté personnelle ; elle reprend la totalité du pouvoir par le coup d'état du 9 thermidor an 2 de la République (27 juillet 1 794) ; elle réprime les *Amis de l'Egalité* et envoie à l'échafaud leurs deux principaux dirigeants : Darthé et Babeuf ; elle substitue le Chant du Départ à la Marseillaise, puis interdit celle-ci ; elle établit dans les fonctions de souverain d'abord un directoire de cinq membres, puis un consulat de trois membres, enfin, faisant taire les murmures dangereux pour son pouvoir au moyen d'une fantastique pression policière et par le subterfuge d'une suprême hypocrisie, elle proclame que « la République nomme un Empereur » à sa tête : par ces termes, la bourgeoisie intronise empereur Napoléon Bonaparte !

Défaisant l'empire au bout d'une décennie, la coalition des princes d'Europe ramène le roi Louis 18 à Paris dans les fourgons de ses armées : la bourgeoisie française coule commodément les institutions impériales dans le royaume restauré : il n'y a pas besoin de modifier les structures ni les missions, il n'y a qu'à changer quelques chefs : le Directoire, le Consulat, puis l'Empire avaient purgé les institutions des méthodes de la République et des personnels républicains.

La restauration du royaume rejette le drapeau bleu-blanc-rouge et reprend le drapeau blanc des derniers rois de France. La Marseillaise reste interdite.

Mais depuis le coup d'état du 9 thermidor an 2 de la République (27 juillet 1 794), la misère est le lot du peuple : c'est la culture des idées essentielles de la Révolution qui entretient l'espoir, et la revendication d'égalité en droits pour tous les

humains sert de guide aux premiers balbutiements de l'organisation ouvrière autonome ; dès la restauration de Charles 10, on commence d'organiser les premières caisses de secours ; or, ces caisses sont contraires aux lois en vigueur, notamment à la loi Le Chapelier votée par l'Assemblée législative le 14 juin 1791 ; elles ne peuvent exister, elles ne peuvent devenir solidarité réelle que pour des citoyennes et citoyens qui suspendent l'application de ces lois : seule, l'idée de la loi martiale du peuple souverain, celle du drapeau rouge révolutionnaire, permet aux ouvriers de penser l'organisation.

Vers 1824, les gouvernements du royaume accentuent le caractère réactionnaire de leur politique : la pression populaire commence à remonter et réveille les sentiments républicains de certains membres de la petite bourgeoisie ; elle impose le remplacement du roi Charles 10 par le roi Louis-Philippe ; celui-ci fait au peuple la concession symbolique de remplacer le drapeau blanc par le drapeau bleu-blanc-rouge ; la nature de classe du gouvernement ne change pas ; la Marseillaise reste interdite.

En février 1848, la pression populaire impose le départ de Louis-Philippe et la proclamation de la République. Depuis un quart de siècle, l'organisation ouvrière a progressé ; elle imprime un caractère nettement ouvrier au mouvement républicain : le drapeau rouge est physiquement présent dans cette révolution, toujours avec le sens de la loi martiale du peuple souverain, mais cette fois, il est porté par un mouvement ouvrier qui a commencé de s'organiser par lui-même. Le peuple ne s'interdit pas de chanter la Marseillaise.

A la même époque, Marx et Engels achèvent la rédaction du *Manifeste communiste* ; c'est le manifeste de la *Ligue des Communistes*, dont Marx et Engels étaient membres ; c'est aussi le premier manifeste internationaliste des travailleurs ; il donne une expression forte et cohérente à des idées qui circulent dans toute l'Europe ; toutefois, sa traduction en Français ne sera disponible en France que presque quarante ans plus tard.

La proposition est faite à la nouvelle Assemblée nationale de faire du drapeau rouge le drapeau de la République : au nom de l'Assemblée, le député Lamartine refuse cette proposition ; la deuxième République entend rester dans la logique de la première : la nation est le peuple organisé dans ses fonctions de souverain.

Les révolutionnaires prétendent donner sa pleine vigueur au principe d'égalité en droits de tous les humains : désormais, tous les hommes majeurs seront électeurs, même s'ils ne sont pas propriétaires ; dans le peuple, on espère que cette raison appuyée par l'action populaire, celle du drapeau rouge, donnera à la République son véritable sens et sa pleine liberté de se développer.

Pour y parvenir, les révolutionnaires ont désormais toutes les raisons et tous les moyens de penser l'organisation du peuple par lui-même et de concevoir la manière d'y parvenir : au sein du peuple se forme un mouvement vers l'organisation ouvrière autonome : ce mouvement va élaborer un noyau solide pour organiser le peuple dans ses fonctions de souverain, pour donner force à la nation et instituer véritablement la République : les révolutionnaires revendiquaient le symbole bleu-blanc-rouge comme héritage de la première république, celle qui a duré du premier vendémiaire an 1 de la République (jour équinoxe d'automne de 1792) au 9 thermidor an 2 de la République

(27 juillet 1 794) et que la bourgeoisie a massacrée hors de toute mesure.

Mais la grande bourgeoisie n'a pas renoncé au pouvoir et refuse toujours que la nation soit le souverain en France ; elle reste au gouvernement, fait obstruction au progrès institutionnel de la République, sabote les efforts d'égalité économique et sociale et, au début du printemps, fait venir à Paris quelques régiments de l'armée d'Afrique. La misère s'aggrave en mai et devient intolérable ; les travailleurs parisiens lèvent le drapeau rouge et s'insurgent ; le gouvernement ordonne aux forces armées de noyer l'insurrection dans le sang des insurgés ; ce nouveau crime contre l'humanité est exécuté au mois de juin par les régiments « africains » sous le commandement de Cavaignac ; bientôt après, la bourgeoisie rétablit l'empire et s'efforce ainsi à nouveau de confisquer le symbole bleu-blanc-rouge. La Marseillaise, de nouveau, est interdite.

Le tournant de 1 870

Deux décennies plus tard, la guerre franco-prussienne de 1 870 met en évidence la faiblesse de l'état bourgeois proprement dit : pour lui toute mobilisation populaire est redoutable : afin de rester au pouvoir en France, elle organise la défaite de l'armée impériale, puis, pendant la semaine sanglante du 21 au 28 mai 1 871, le génocide de la population ouvrière parisienne coupable d'avoir levé le drapeau rouge, cravaté de tricolore, et saisi l'occasion de la fuite à Versailles du gouvernement bourgeois en proclamant la Commune de Paris.

Les révolutions de 1 848 avaient troublé toute l'Europe, affaiblissant notamment l'empire austro-hongrois et l'empire ottoman ; il s'en suivait une « *crise des nationalités* » dans les Balkans ; la bourgeoisie française avait trouvé dans cette crise l'occasion d'apprendre à manipuler les identités collectives en s'appuyant sur les communautés de langue ou de religion ; elle en avait fait une méthode pour conquérir une sphère d'influence dans l'empire ottoman, notamment en Roumanie, pendant que la bourgeoisie anglaise faisait de même en Grèce.

Devant le succès de son entreprise, la bourgeoisie française changeait son approche de la nation : afin de ne pas affronter directement la nation forgée par la Révolution, elle emploiera désormais le concept flou et malléable de nationalité, en le surchargeant de sens ethniques combinant la communauté de langue, celle de religion et d'autres caractères à des degrés divers et suivant l'opportunité, guidée par ses intérêts égoïstes ...

De noyer l'insurrection populaire dans le sang des ouvriers parisiens assure à la bourgeoisie un répit ; elle stabilise d'abord ce répit en renforçant et aggravant la répression antiouvrière mise en vigueur par la loi Le Chapelier votée le 14 juin 1 791 : le 14 mars 1 872, elle fait voter la loi Dufaure qui prétend protéger les populations ouvrières contre les grèves, notamment en punissant lourdement toute propagande préconisant un changement de société et toute affiliation à une association internationale de travailleurs : elle y gagne presque dix ans de tranquillité ; elle les met à profit pour changer les modalités selon lesquelles elle exerce son pouvoir : elle va appliquer à la France les techniques de domination apprises dans les Balkans à l'occasion de son intervention dans la « *crise des nationalités* ».

Désormais, elle admet d'employer les mots que revendique le peuple, mais elle en change le sens ; la bourgeoisie accepte la souveraineté nationale, mais seulement si la

nation a remis tous ses pouvoirs entre les mains d'un homme qu'elle contrôlera ; elle se fait républicaine, mais confie au président de la république assez de pouvoirs pour qu'il agisse comme agissaient les rois d'ancien régime, éventuellement contre le peuple lui-même. Elle fait de la Marseillaise l'hymne officiel de la république, mais après en avoir censuré complètement huit couplets, dont celui qui proclame la République, et maintenu quatre autres sous le régime de la tolérance, limitant l'enseignement obligatoire de son texte à deux couplets dont elle entend se servir pour sa politique de conditionnement revanchard de la population et d'expansion coloniale.

La bourgeoisie institue le service militaire universel ; mais elle met fin à la garde nationale, qu'elle n'avait pu maintenir dans son rôle de milice bourgeoise ni en 1 848, ni en 1 870-71, et elle maintient au sein de la haute armée les traditions impériales héritées de Napoléon Bonaparte et cultivées depuis par tous les gouvernements ; elle conserve une armée professionnelle puissante, pour laquelle elle continue de recruter notamment des étrangers ; la bourgeoisie consacre moins de moyens à l'armée de conscription qu'à l'armée coloniale, qu'elle a inventée pour l'engager dans la conquête coloniale de l'Afrique, et qui est essentiellement professionnelle.

La bourgeoisie institue l'école obligatoire et gratuite pour tous les enfants, qu'elle proclame laïque, mais pour en faire le moyen de son pouvoir idéologique : au moyen de l'école, la bourgeoisie établit un contrôle strict sur la culture des membres du peuple, limite au strict minimum l'accès des enfants du peuple aux compétences nécessaires à la conduite des affaires, enseigne sous le nom de nation un concept qui n'est pas la nation ; l'absorption de l'économie paysanne dans l'économie capitaliste restreint progressivement les usages des langues locales et régionales : désormais, la bourgeoisie prend sous son empire les cultures que ces langues expriment. L'école instituée par Jules Ferry est en vérité une école d'état bourgeois, telle que Marx et Engels la dénonçaient dans les congrès sociaux-démocrates allemands. La revendication républicaine fera pourtant jouer par la suite à cette école un rôle assez progressiste pour qu'elle regagne aux yeux des Français le titre d'école de la République, mais ce sera malgré Jules Ferry et contre ses efforts : en vérité, *seul l'engagement de nombreux instituteurs et institutrices et leurs efforts pour faire valoir la culture populaire de leurs familles permettra ce résultat* ; ce sera au prix d'une dure lutte contre leur administration que les gouvernements veulent omnipotente, et ce résultat n'a jamais été définitivement acquis : il est aujourd'hui en voie de perte.

La bourgeoisie rétablit l'élection des maires par les conseils municipaux, qu'elle avait abrogée à la faveur de son coup d'état du 9 thermidor an deux de la République (27 juillet 1 794), mais elle a attendu pour cela que le second empire ait reconstitué les chambres de commerce et d'industrie supprimées par la Révolution, et leur transfère les compétences économiques que la Révolution avait reconnues aux conseils municipaux.

La bourgeoisie rend aux mutuelles le droit d'élire leurs présidents, mais un quart de siècle de fonctionnement selon la loi impériale avait stabilisé et verrouillé leur encadrement par la réassurance obligatoire instituée dès 1 851.

La liste des pouvoirs, non seulement économiques, mais politiques et sociaux que la bourgeoisie a pris dans ses mains au moyen du Second empire et verrouillés à la faveur de la terreur inspirée au peuple par le génocide de la Commune n'est pas close

par l'énumération ci-dessus !...

Continuant la sanglante répression de la Commune de Paris, le développement de cette politique bourgeoise atténua fortement le sens populaire du symbole bleu-blanc-rouge, aboutissant presque à son divorce d'avec le drapeau rouge : dans la première semaine d'août 1914, la bourgeoisie pouvait croire avoir réussi ce divorce lorsqu'après l'assassinat de Jaurès, les fantastiques pressions policières qu'elle fit exercer sur les députés socialistes les plièrent à l'injonction de voter les crédits de guerre. Mais les combats eux-mêmes font échouer ce beau plan : l'armée professionnelle engagée en Belgique pour arrêter la progression de l'armée de l'empire allemand, la Reichswehr, est défaite à Charleroi : il n'en reste à peu près rien, et la Reichswehr peut lancer ses réserves en direction de Paris. La nécessité oblige l'état-major à recourir en toute hâte au plan de guerre imaginé par Jaurès et exposé par lui dans *L'armée nouvelle* : engager en masse l'armée de conscription ; en défendant le drapeau bleu-blanc-rouge et en sauvant Paris de l'occupation par la Reichswehr, le peuple français avait débouté la bourgeoisie de sa prétention de divorcer le drapeau tricolore d'avec le drapeau rouge.

Et la suite de la guerre le prouve encore : en 1915, le grand mouvement populaire franco-allemand des fraternisations, côté français, rappelait au service de la revendication de faire la paix immédiatement, sans annexions ni réparations, les valeurs pacifistes et démocratiques héritées de la Révolution. Les mutineries qui suivirent la fin du mouvement de fraternisation furent autant de répliques désespérées aux ordres absurdes d'attaquer sans cesse donnés par le commandement et toujours reçus par les soldats comme autant d'actes injustes : c'est encore les valeurs que le peuple représentait par le drapeau bleu-blanc-rouge que les mutins revendiquaient contre la bourgeoisie ; celle-ci les rejette en bloc : elle se soucie avant tout de son empire colonial.

Le mouvement des fraternisations fut réprimé par des fusillades clandestines ; les mutineries, par des fusillades ostensibles et pour l'exemple ; au moment de l'armistice et pendant deux ans régnait en France un bouillonnement auquel les idées du drapeau rouge n'étaient pas étrangères ; après la signature du traité de Versailles, les gouvernements ont exercé une très forte pression politique, administrative et policière pour s'opposer à l'érection de monuments aux morts porteurs de mots d'ordre condamnant le recours à la guerre, puis pour faire effacer ces mots d'ordre ; constamment, la bourgeoisie manifeste sa haine contre ces monuments ; tout cela conduit à poser la question suivante :

La bourgeoisie française, qui, depuis le Directoire, n'a jamais perdu le contrôle de la haute armée, n'a-t-elle pas utilisé délibérément la guerre pour affaiblir physiquement le mouvement ouvrier français ? N'a-t-elle pas inséré dans la guerre que se faisaient les impérialismes français et allemand une guerre de la bourgeoisie française contre le mouvement conscient du peuple français ?

La réalité quotidienne de la guerre et les récits que rapportaient les soldats de retour des tranchées confirment en tous cas la pertinence de cette question et interdisent que l'on y réponde catégoriquement non ! Et les événements dont les soldats russes débarqués en 1916 à Marseille et à Brest furent les acteurs jusqu'à la Révolution d'octobre 1917 et après cette date démontrent que cette guerre est un

moment d'un autre affrontement mondial : les Etats-majors français, allemand, autrichien et celui du tsar de Russie servaient des intérêts opposés à ceux des membres des peuples français, allemand, autrichien et de tous les peuples de l'empire des tsars.

Que les marins français envoyés en mer Noire avec mission de combattre la révolution russe se soient mutinés en gardant conscience de défendre l'intérêt national contre l'impérialisme de la bourgeoisie française, ce fait le confirme fortement ; comme aussi le fait qu'au retour de ces marins en France, et toujours pour préserver l'intérêt national, le mouvement populaire les a défendus contre la répression que leur avait préparée la haute armée ; réprimant les mutins de la Mer noire, la haute armée défend les intérêts de la grande bourgeoisie, dont elle n'est que la fraction militaire.

Sur le plan symbolique, au cours de toutes ces années de la première guerre mondiale et de la tentative heureusement avortée d'intervention de l'impérialisme français contre la Révolution russe, notre peuple rechargeait le drapeau bleu-blanc-rouge de son sens populaire hérité des deux premières Républiques, au moyen d'actions pour lesquelles il suspendait bien des lois : toutes ces actions étaient autant d'insurrections du peuple, et c'est encore le drapeau rouge de la loi martiale du peuple souverain qui proclame leur légitimité.

Lorsqu'en 1936, le parti communiste français, s'exprimant par la voix de son secrétaire général Maurice Thorez, commémorait et célébrait la révolution de 1789 et la première république, et qu'il développait la nécessité pour les communistes de maintenir fermement le sens historique des deux drapeaux sans renoncer à aucun des deux, il ne faisait rien d'autre qu'exprimer la conscience que les communistes prennent lorsqu'ils étudient l'histoire de nos luttes révolutionnaires telles qu'elles se sont déroulées depuis l'automne 1788 ; il l'a fait au bénéfice de la lutte populaire de résistance qu'il a fallu engager quatre ans plus tard contre l'occupation de la France par les armées du fascisme européen et contre l'« Etat français » constitué par la haute bourgeoisie française à la faveur de la défaite de la France ; l'« Etat français », c'était la haute administration et la haute armée administrant la collaboration avec l'ennemi fasciste pour le plus grand profit capitaliste ; le chef de cet Etat substitué à la République, Philippe Pétain, a bien mérité par son zèle le titre peu glorieux de « Gauleiter de la France ».

Le sens populaire du drapeau bleu-blanc-rouge est révolutionnaire : c'est la nation exerçant pleinement et sans restriction la souveraineté en lieu et place de toute personne physique, empereur, roi, prince ou président à gros pouvoirs ; c'est l'exercice de la souveraineté collectivement assumé par les citoyens exerçant les droits égaux qui font d'eux des citoyens ; c'est la République consistant dans les institutions que créent les citoyens par et pour la jouissance et l'exercice des droits égaux qu'ils détiennent du simple fait qu'ils sont des êtres humains ; c'est la vie digne et responsable enfin assurée à chacun pourvu seulement qu'il produise réellement, par son propre travail, sa part des biens nécessaires à la vie de l'humanité.

Depuis l'été de 1789 et jusqu'à ce jour dans la société française, le sens populaire du drapeau bleu-blanc-rouge et son sens bourgeois sont en conflit permanent ; l'épisode de ce conflit qui s'est déroulé de juillet 1940 à août 1944 le met en évidence :

ce conflit est l'expression dans le domaine symbolique du conflit qui oppose l'état bourgeois à la république que revendique le peuple : ce conflit consiste en ce que l'Etat garantit à la bourgeoisie la liberté d'exploiter autrui, alors que la République institue la démocratie, par quoi l'action du souverain, la nation, procède de chacun des membres du peuple, tous égaux en droits de participer à toutes les décisions du souverain.

Dans l'histoire de ce conflit et jusqu'à ce jour en France, la bourgeoisie a réussi à reproduire la victoire de l'Etat sur la République, et tel est bien le sens qu'elle prétend fixer au symbole bleu-blanc-rouge ; mais à chaque moment de cette histoire, ce fut en interdisant la démocratie. En effet, dans notre pays comme dans tous les autres pays en proie au système d'inégalité, les membres du peuple qui ne peuvent vivre que du salaire que leur procure le travail qu'ils font sont plus nombreux, et de très loin, que les membres des classes sociales qui les exploitent, aujourd'hui unifiées dans la bourgeoisie. C'est un fait qu'en France, la bourgeoisie leur a confisqué toute leur part dans la détermination de l'action nationale : de ce fait, le régime du gouvernement français est aujourd'hui la dictature qu'une minorité, la bourgeoisie, exerce sur la majorité que constituent les femmes et les hommes qui vivent de leur propre travail.

Au contraire, les traditions populaires donnent au symbole bleu-blanc-rouge le sens de la revendication de la République. ***Pour la revendication républicaine, la nation est le peuple assumant la souveraineté de manière à n'en rien laisser aux empereurs, rois et princes ni à aucun des substituts que la bourgeoisie leur invente tous les jours.***

Cette revendication sera satisfaite par la libération de la démocratie, seule capable d'assurer que l'action du souverain, qui est la nation, aura pour but et pour objet de mettre en valeur les intérêts de ceux qui ne peuvent vivre que du produit du travail de leurs mains et de l'application de leur intelligence. Car ceux-ci sont la grande majorité de la population de notre pays : la libération de la démocratie leur donnera le pouvoir de contraindre la bourgeoisie riche et minoritaire qui gouverne aujourd'hui. **Libérer la démocratie, c'est soumettre la bourgeoisie à la dictature de la majorité.**

Mais pour libérer la démocratie, il faut suspendre et abroger toutes les lois scélérates qui assurent la reproduction de toutes les inégalités sociales, toutes les lois qui fondent *les inégalités en droits* sur les prétextes de discriminations illégitimes, et qui interdisent la démocratie elle-même non seulement à court terme, mais aussi à long terme. ***Suspendre et abroger ces lois est la fonction symbolique du drapeau rouge de la loi martiale du peuple souverain.***

La dictature du prolétariat ne signifie rien d'autre.

Le drapeau rouge est toujours en France l'accoucheur du sens populaire et démocratique du drapeau bleu-blanc-rouge.